



La boulette de Barrot, une nouvelle faute morale

Description

Les chroniques de Patrick Pilcer

Quand Jean-Noël Barrot transforme le monstrueux pogrom du 7 octobre 2023 en point de départ diplomatique

Il est des erreurs de langage qui ne sont pas des erreurs de français. Ce sont des erreurs de pensée. Pire, des fautes morales !

Interpellé par des étudiants, Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, a déclaré : « **De tous les pays du monde, je n'en connais pas d'autres qui aient fait autant pour la cause palestinienne que la France depuis le 7 octobre.** »

La phrase serait déjà grave si elle avait été improvisée sous la pression d'un échange. Mais Jean-Noël Barrot avait prononcé presque exactement les mêmes mots, trois mois plus tôt, devant les lecteurs du *Progrès*.

Ce n'est donc plus un lapsus. Ce n'est pas une maladresse. Ce n'est pas une imprécision arrachée par l'émotion. **C'est une ligne assumée.** Et tout le problème tient dans quatre mots : « **depuis le 7 octobre** ». Jean-Noël Barrot aurait pu dire que la France avait beaucoup fait pour les civils palestiniens depuis le déclenchement de la guerre à Gaza. Ce n'est pas ce qu'il a dit.

Il aurait pu rappeler l'aide humanitaire française, les efforts diplomatiques, la défense d'une solution à deux États ou la nécessité de protéger les populations civiles. Ce n'est pas ce qu'il a dit. Il aurait pu parler de la détérioration de la situation humanitaire. Non plus !

Il a choisi de faire débiter son action à une date précise : le 7 octobre 2023.

Or le 7 octobre n'est pas une simple date dans la chronologie du conflit israélo-palestinien. Ce n'est pas le jour où s'est ouverte une conférence de paix. Ce n'est pas le jour où une négociation a échoué. Ce n'est pas le jour où une résolution des Nations unies a été adoptée.

Le 7 octobre est le jour d'un monstrueux pogrom perpétré par des groupes barbares reconnus comme terroristes par les grandes démocraties attachées aux droits de l'Homme.

C'est le jour où ces barbares terroristes ont franchi la frontière israélienne pour massacrer des civils, violer, torturer, incendier, enlever des familles et filmer leurs crimes.

Jean-Noël Barrot le sait parfaitement. En février 2026, devant l'Assemblée nationale, il qualifiait lui-même le 7 octobre de pire massacre antisémite depuis la Shoah. On ne peut pas, quelques mois plus tard, choisir cette même date comme point de départ d'une autosatisfaction diplomatique en faveur de « la cause palestinienne » sans produire un renversement moral vertigineux, inadmissible.

Une date n'est jamais seulement un repère. Elle organise un récit. Elle établit un avant et un après. Elle suggère parfois une causalité. En affirmant que la France a davantage agi pour la cause palestinienne **depuis le 7 octobre**, Jean-Noël Barrot laisse entendre, qu'il le veuille ou non, que le massacre fut le commencement d'une nouvelle mobilisation diplomatique, le déclencheur d'une reconnaissance accrue, presque l'événement fondateur d'une séquence favorable.

Voilà ce qui est insupportable. Car le terrorisme ne cherche pas seulement à tuer. Il cherche à imposer son calendrier. À modifier l'ordre du jour du monde. À transformer la terreur en levier politique. À démontrer que la violence extrême permet d'obtenir ce que la diplomatie, la négociation ou le compromis n'ont pas obtenu.

Le rôle d'une démocratie devrait être de prouver que le terrorisme échoue. La phrase de Jean-Noël Barrot laisse au contraire entendre qu'il produit des résultats. Elle ne fait pas l'éloge explicite des tueurs. Elle fait quelque chose de plus insidieux dans l'ordre politique : **elle expose le rendement diplomatique de leur crime.**

C'est en cela qu'elle frôle l'apologie du terrorisme par les conséquences. Elle ne célèbre pas le massacre, mais elle présente fièrement ce qui a été accompli après lui, comme si la barbarie avait remis une cause au centre du jeu international. Le terrorisme ne demande pas toujours que l'on approuve sa violence. Il lui suffit parfois que l'on reconnaisse son efficacité.

Les Palestiniens ont des droits. Ils avaient ces droits avant le 7 octobre 2023. Ils les auront après la disparition du Hamas. Ils ont droit à la dignité, à la sécurité, à la liberté et à un avenir politique non parce que des terroristes ont massacré des Israéliens, mais parce qu'ils sont des êtres humains. C'est précisément pourquoi la phrase de Jean-Noël Barrot ne lèse pas seulement la mémoire des victimes israéliennes. Elle dessert aussi les Palestiniens.

En faisant commencer la nouvelle mobilisation française le jour du pogrom, elle rattache symboliquement leur cause au crime du Hamas. Elle offre à cette organisation terroriste ce qu'elle recherche depuis toujours : la possibilité de confisquer la parole palestinienne, de prétendre incarner un peuple et de présenter ses massacres comme une étape de sa libération.

La cause palestinienne n'appartient pas au Hamas. Il fallait donc, plus que jamais, refuser de la dater du jour choisi par le Hamas. Défendre les Palestiniens exige de les dissocier clairement des terroristes qui prétendent parler en leur nom.

Jean-Noël Barrot fait exactement l'inverse lorsqu'il choisit le 7 octobre comme borne de référence.

La France peut être fière d'avoir aidé des civils palestiniens. Depuis 2023, elle a consacré plus de 300 millions d'euros à la réponse humanitaire à Gaza et en Cisjordanie et acheminé plus de 1 500 tonnes

d'aide. Soulager un enfant affamé, soigner un blessé, fournir de l'eau ou des médicaments ne récompense pas le terrorisme. C'est honorer notre humanité.

Mais l'aide aux civils n'est pas la célébration d'une « cause ». La compassion n'est pas un trophée diplomatique. Et l'action humanitaire ne devrait jamais être présentée comme une compétition mondiale dont la France revendiquerait la première place. **On ne transforme pas la souffrance des peuples en médaille pour ministre.**

Jean-Noël Barrot aurait pu dire : « Depuis le début de la guerre, la France a été l'un des pays les plus mobilisés pour venir en aide aux civils palestiniens tout en condamnant sans réserve le massacre du 7 octobre et en exigeant la libération des otages. »

La phrase aurait été juste. Équilibrée. Digne de la France. Mais il a parlé de « cause palestinienne » et il l'a fait commencer « depuis le 7 octobre ». Deux choix de mots. Une seule faute morale. Le plus troublant est que le Quai d'Orsay connaît parfaitement la formulation correcte.

Sur son propre site, le ministère écrit que la France s'est mobilisée « depuis le massacre du 7 octobre 2023 en Israël et la brutale détérioration » de la situation dans les territoires palestiniens. Cette phrase distingue les événements. Elle nomme d'abord le massacre. Puis elle décrit la catastrophe humanitaire qui a suivi. Elle ne confond ni les victimes, ni les responsabilités, ni les temporalités. **Le site du Quai sait encore écrire ce que son ministre ne sait plus dire.**

Dans la bouche de Jean-Noël Barrot, le massacre disparaît comme événement moral. Il ne reste plus que sa date, utilisée comme point de départ de l'activisme français en faveur de la Palestine.

La doctrine officielle française affirme que notre pays est l'ami des Israéliens comme des Palestiniens et qualifie la sécurité d'Israël de principe cardinal de sa politique régionale. Mais l'amitié se mesure aussi à la fidélité de la mémoire. Un ami ne choisit pas le jour où vos enfants ont été assassinés pour se féliciter de tout ce qu'il a accompli depuis lors en faveur d'une autre cause.

La différence n'est pas sémantique. **Elle sépare la mémoire de l'oubli, la diplomatie de la propagande et la compassion de la récompense.**

Jean-Noël Barrot devrait dire que la France défend les droits des Palestiniens parce que ces droits sont universels. Que la France aide les civils parce que leur souffrance l'oblige. Que la France souhaite une solution politique parce que la paix est nécessaire aux deux peuples.

Mais aussi, et surtout, que rien de ce que la France entreprendra ne pourra jamais être présenté comme le fruit du massacre du 7 octobre.

Les Palestiniens n'ont pas besoin que leur avenir naisse d'un pogrom. Israël n'a pas à voir le massacre de sa population transformé en satisfaction diplomatique. Et la France ne doit jamais laisser penser à une organisation terroriste que l'horreur accélère l'Histoire.

Le terrorisme triomphe une première fois lorsqu'il tue. Il triomphe une seconde fois lorsqu'il nous impose la date à partir de laquelle nous racontons le monde.

Le 7 octobre n'est pas le point de départ de la cause palestinienne. Il est le jour d'un massacre antisémite. Il appartient d'abord aux assassinés, aux blessés, aux otages, à leurs familles et à ceux qui

les pleurent. La diplomatie française n'avait pas le droit de le leur confisquer. Un ministre peut encore corriger une phrase.

Entre un gouvernement qui cherche comment « serrer la ceinture des retraités », et perdre un électorat traditionnellement acquis au bloc républicain, et cette nouvelle boulette de Barrot, qui éloigne encore un peu plus l'électorat cultivé, les candidatures de Philippe et Attal prennent chaque jour du plomb dans l'aile... Décidément, le fardeau des dix ans de Macron sera bien trop lourd pour eux.

La France doit très vite corriger la pensée qui a rendue cette boulette possible, ou remercier un ministre incompétent.

Patrick Pilcer

Categorie

1. International

date créée

8 septembre 2026